



## Objectifs :

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'identifier une urgence à caractère médical
- de prendre en charge seul ou en équipe une urgence vitale, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

## Public :

Ambulanciers diplômés d'Etat (ADE)  
Auxiliaires Ambulanciers titulaires de l'AFGSU 2  
Ambulanciers titulaires du CCA et de l'AFGSU 2  
Professionnel de santé

## Capacités souhaitées :

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité, maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

**Accessibilité :** Cette formation (ou ce dispositif, ou cet accompagnement...) est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service : Jean-Christophe GESLIN au 02 43 29 00 51.

**Délai d'accès :** 2 à 3 mois entre le 1er contact et l'entrée en formation.

## Compétences visées :

À l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Prendre en charge des urgences vitales
- Prendre en charge des urgences potentielles
- Participer à la prévention des risques collectifs

## Points forts :

**Taux de satisfaction global 2019** (taux de remplissage global 95%) : **98 % des stagiaires ont déclaré être « SATISFAIT ou ENTIEREMENT SATISFAIT »** sur les critères suivants : Conformité avec les objectifs annoncés ; Qualité des apports théoriques ; Animation générale ; Relation animateurs/participants ; Adaptation à vos attentes personnelles ; Utilisation possible des acquis dans votre travail ; Organisation matérielle, rythme.

**4,4 / 5 - Note de satisfaction auprès des stagiaires demandeurs d'emploi en 2019 (source Anotea "La Bonne Formation")**

## Les plus pédagogiques :

**Animateur :** Formateurs du CESU 72 (Centre d'Enseignement des Services d'Urgence)

## Méthodes :


Mises en situation, questionnements, analyses avec les participants, suivies de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes :

- Méthode « A.G.I.R » : Apprendre un Geste en Intégrant le Raisonnement
- 70 % pratique / 30 % théorique

## Salles de travaux pratiques :

- appartement témoin
- chambre d'hôpital

## INFORMATION

 7 heures

*Dernière modification : 18-12-2020*



- Salle spécialisée manutention ergonomie
- Salle de cours

**Validation / Certification :**

Le recyclage GSU 2 est validée par le CESU et délivrée aux stagiaires présents sur l'intégralité de la formation.

Le recyclage GSU 2 est valable 4 ans à compter de la date de formation AFGSU 2.

**Contacts Formation Continue :**

INTER-ENTREPRISES : 02 43 21 58 12  
INTRA-ENTREPRISES : 02 43 21 00 59  
Email : formation.continue@lemans.cci.fr

7 avenue des Platanes – 72100 LE MANS  
Site : <https://www.lemans.sarthe.cci.fr>  
N° SIREN 187 200 928 001 12 - N° déclaration activité  
52720101272



## Programme :

### 1/REVOIR LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée.
- Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et appliquer les gestes adéquats
- Stopper une hémorragie externe
- Identifier l'arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence adéquat
- Utiliser des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

### 2/ REVOIR LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et appliquer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et les actions appropriées
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- Effectuer une prise en charge adaptée d'un traumatisme
- Effectuer le relevage et le brancardage
- Appliquer les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

### 3/ POURSUIVRE SA PARTICIPATION A LA PREVENTION DES RISQUES COLLECTIFS

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer une protection adaptée
- Participer à la mise en oeuvre des dispositifs ORSAN (organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles)
- Intégrer son action au sein des plans de secours,
- Revoir les risques NRBC-E et la conduite appropriée en cas d'activation du plan blanc
- Mettre en oeuvre les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques.